

CONTEXTE

Cette formation de deux jours va permettre d'acquérir les connaissances nécessaires à la mise en conformité d'une structure publique ou privée au RGPD, en termes de concepts, de réglementation et d'outils indispensables à la mise en conformité.

- Durée : 2 jours (14 heures)
- Public : Délégués à la protection des données (DPO) et autres référents RGPD, Membres d'un comité RGPD, Direction générale ou direction de service.
- Prérequis :
 - Maîtrise des outils informatiques de base (traitement de texte, tableur),
 - Un ordinateur équipé d'un accès à internet, d'un logiciel de traitement de texte et d'un tableur sera demandé.
- Livrables :
 - Diaporama avec liste de ressources complémentaires,
 - Exercice d'application corrigé,
 - Grille d'audit de traitement de données personnelles.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Comprendre la protection des données personnelles et les enjeux qui y sont associés ;
- Connaître le contexte réglementaire,
- Comprendre comment ce contexte réglementaire se traduit dans le contexte d'une structure publique ou privée,
- Connaître l'ensemble des obligations applicables à chaque traitement de données,
- Savoir auditer un traitement de données personnelles.

COMPÉTENCES CLÉS VISÉES

A la fin de la formation, les stagiaires seront en compétence de :

- Connaître les grands principes encadrant l'utilisation de données personnelles,
- Comprendre les enjeux liés à la protection des données personnelles,
- Savoir identifier une donnée personnelle et un traitement de données,
- Savoir auditer ces traitements de données,
- Pouvoir participer activement à la mise en conformité de sa structure.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Notions et principes de la protection des données

- Enjeux actuels de la protection des données,
- Réglementations et institutions,
- Données personnelles et données sensibles,
- Les droits des personnes,
- Autres notions clés du RGPD.

L'organisation de la conformité

- La responsabilité des acteurs,
- Le rôle et les missions du DPO,
- La documentation de la conformité (*principe d'Accountability*),
- L'encadrement des collaborateurs.

Les outils de la conformité

- Les sources de veille,
- Les procédures internes,
- L'encadrement des flux de données,
- Mesures de sécurité techniques et organisationnelles.

Mise en conformité de chaque traitement

- La finalité et la base légale,
- La collecte des données,
- La conservation des données,
- La suppression et l'anonymisation des données,

- L'information,
- Le respect des droits des personnes,
- L'estimation du risque.

Mise en pratique : audit d'un traitement de données

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation des concepts,
- Ateliers d'intelligence collective,
- Exercices et cas pratiques,
- Mise en pratique.

PUBLIC CONCERNÉ

- Délégués à la protection des données (DPO) et autres référents RGPD,
- Membres d'un comité RGPD,
- Juristes,
- Direction générale ou direction de service (juridique, RH, DSI, communication, etc.).

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance particulière n'est requise pour cette formation,
- Maîtrise des outils informatiques de base (traitement de texte, tableur),
- Un ordinateur équipé d'un accès à internet, d'un logiciel de traitement de texte et d'un tableur sera demandé.

MISE EN ŒUVRE

- Formation en visio-conférence ou présentiel selon le cas
- Nombre de journées : 2 jours soit 7 heures
- Nombre minimum de participants : 3
- Nombre maximum de participants : 10
- Personnes en situation de handicap : merci de nous consulter pour nous permettre d'évaluer avec vous la possibilité d'adaptation de notre formation à vos besoins

VALIDATION DES COMPÉTENCES

Au cours des 2 jours de formation, les stagiaires ont l'opportunité de mettre en application leurs apprentissages grâce à plusieurs cas pratiques et exercices réalisés à l'issue de chaque thématique abordée.

Certains exercices sont tutorés, d'autres sont fait de manière individuelle ou en groupe, ils sont ensuite corrigés et explicités par le formateur. Lors de la dernière demi-journée, les stagiaires doivent réaliser un audit complet d'un traitement de données. L'audit est corrigé de manière détaillée par le formateur.

Le support de formation comportant une liste de ressources complémentaires, vous sera remis lors de cette formation.

A la fin de la session, un quizz d'évaluation des acquis est effectué et corrigé.

ANIMATEUR(S) / ANIMATRICE(S)

Baptiste Soleil

Responsable du pôle RGPD chez Empreinte Digitale, Baptiste accompagne des sociétés et organismes publics dans leur mise en conformité à la réglementation sur la protection des données personnelles. Délégué à la Protection des Données (DPO) certifié par l'AFNOR, ses missions vont de l'audit de sites web à l'accompagnement global des structures pour s'assurer de leur conformité au RGPD, en passant par des formations dédiées à la protection des données.